

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00392 Numéro SIREN : 312 479 017 Nom ou dénomination : A B MAT

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt 7172

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS AB MAT

Zac de Fregy
77610 FONTENAY-TRESIGNY

APE : 4519Z
Siret : 31247901700021

Certifiés conformes

Wisseem DAGHARI

✓ Certified by  yousign

Expertise comptable • Audit • Conseil • Membre ATH

50, RUE DE PICPUS - 75012 PARIS
Tél : +33 1 43 43 90 00 - Fax : +33 1 43 44 92 65
Email : bm12@berdugometoudi.fr
www.berdugometoudi.fr

98, AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS
Tél : +33 1 40 72 54 10 - Fax : +33 1 40 72 60 95
Email : bm17@berdugometoudi.fr

BERDUGO METOUDI & PARTENAIRES

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 2 072 229 EUROS - RCS PARIS B 439 067 281
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE

BMP

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	12 210	12 210		
Fonds commercial (1)	104 312		104 312	104 312
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	113 354	101 481	11 873	23 501
Autres immobilisations corporelles	452 521	308 927	143 594	193 411
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 548		35 548	35 548
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	717 945	422 618	295 327	356 772
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 390 790	30 317	2 360 473	2 113 077
Avances et acomptes versés sur commandes				37 700
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	599 415	55 481	543 934	721 493
Autres créances	96 623		96 623	19 350
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 220		1 220	1 216
Disponibilités				1 095 263
Charges constatées d'avance (3)				510
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 088 048	85 797	3 002 250	3 988 609
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 805 993	508 415	3 297 577	4 345 380
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	981 205	970 227
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	109 982	60 978
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 131 887	1 071 905
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 155 565	1 252 596
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	146 900	1 151 937
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	642 614	738 042
Dettes fiscales et sociales	149 157	130 901
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	71 455	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 165 690	3 273 475
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 297 577	4 345 380
(1) Dont à plus d'un an (a)	474 298	2 121 539
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 544 493	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	394 070	201 409
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

FAITS CARACTERISTIQUES

Éléments significatifs

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas d'impacts majeurs sur l'activité de la société.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS AB MAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 297 577 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 109 982 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/05/2023 par le président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes au 31/12/2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

REGLES ET METHODES COMPTABLES

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	104 312			104 312
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 865		2 655	12 210
Immobilisations incorporelles	119 177		2 655	116 522
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	155 135		41 781	113 354
- Installations générales, agencements aménagements divers	221 610	7 891		229 501
- Matériel de transport	165 921		15 370	150 551
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 852	1 617		72 469
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	613 518	9 508	57 151	565 875
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	35 548			35 548
Immobilisations financières	35 548			35 548
ACTIF IMMOBILISE	768 243	9 508	59 806	717 945

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 508		9 508
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 508		9 508
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 655	57 151		59 806
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 655	57 151		59 806

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti. Une dépréciation est constatée lorsque sa valeur d'usage est inférieure à sa valeur nette comptable.

	31/12/2022
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	104 312
Total	104 312

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 865		2 655	12 210
Immobilisations incorporelles	14 865		2 655	12 210
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	131 634	11 628	41 781	101 481
- Installations générales, agencements aménagements divers	133 225	19 266		152 490
- Matériel de transport	84 806	30 220	11 158	103 869
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 941	5 627		52 567
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	396 606	66 740	52 939	410 408
ACTIF IMMOBILISE	411 471	66 740	55 594	422 618

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Stocks

	Montant
STOCK - VEHICULES	1 847 073
STOCK - PIECES	260 240
STOCK - PIECES D OCCASION	181 425
STOCK - MAIN D OEUVRE	102 052
TOTAL	2 390 790

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 731 585 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	35 548		35 548
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	599 415	599 415	
Autres	96 623	96 623	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	731 585	696 038	35 548
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLTS PROD.NON ENCORE FACTURE	18 455
Total	18 455

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 30 317 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
TOTAL	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 74,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 018 790 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	394 070	394 070		
- à plus de 1 an à l'origine	761 494	287 197	474 298	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	642 614	642 614		
Dettes fiscales et sociales	149 157	149 157		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	71 455	71 455		
Produits constatés d'avance				
Total	2 018 790	1 544 493	474 298	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	289 692			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	87 403
INTERETS COURUS A PAYER	2 038
DETTES PROVISIO.POUR CONG	6 258
CHARGE.SOCIAL/CONGES A PAYER	1 779
AUTR.CHARG.FISCALES A PAYER	966
TAXE D APPRENTISSAGE	1 236
FORMATION CONTINUE	44
Total	99 723

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 11 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Total	11	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 241 704
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 241 704
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

A B MAT
Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : ZAC de Fregy, 77610 FONTENAY TRESIGNY
312 479 017 RCS MEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 109 981,97 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes	80 000,00 euros
Soit 160,00 euros par action	
 Solde en totalité au compte "autres réserves"	 29 981,97 euros
 TOTAL	 <hr/> 109 981,97 euros

Compte tenu de cette affectation, le compte "autres réserves" s'élève à 1 011 187,01 euros et les capitaux propres de la Société sont de 1 051 887,01 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2023 et au plus tard le 30 septembre 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE PAR ACTION	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 % ET SOUMIS AUX PRELEVEMENTS SOCIAUX	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 % MAIS NON SOUMIS AUX PRELEVEMENTS SOCIAUX
31 décembre 2019	Néant	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2020	Néant	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2021	50 000,00 €	100,00 €	50 000,00 €	0,00

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Wisseem DAGHARI

Wisseem DAGHARI

✓ Certified by  yousign